A'CAROMB

MAGAZINE MUNICIPAL SEMESTRIEL /// N°2 /// JUIN 2021

L'EAU NOTRE HÉRITAGE

MAIRIE DE CAROMB
141 av. du Grand Jardin
84330 Caromb
04 90 62 40 28
du lundi au vendredi
9 h - 12 h / 13 h 30 - 16 h 45
www.ville-caromb.fr

SOMMAIRE

3 Des nouvelles de notre barrage
4 Budget 2021
6 Ce qui a été fait, ce qui est en cours
9 L'eau de Caromb
Caromb Attractivité
10 Un jardin à l'école
11 Espace Jeunes, Centre de Loisirs
12 Petit cours d'acoustique
13 La Chapelle du Paty
14 Canto Rigau
15 Le Plan Arbre
16 Espace Naturel Sensible
18 Talents d'ici
20 La Médiathèque
L'Office de Tourisme
21 Générosité
22 *L'aigo e la pouësio*
23 Exercice de toponymie
24 Commémoration / Hommage
25 Bienvenue / Remerciements
26 Tribune libre
27 Infos pratiques
28 Agenda

L'envie d'aller vers l'été n'a jamais été aussi forte, un éden rêvé ! Plus que quelques jours de patience, vaccinés en partie, sans doute encore masqués, nous allons pouvoir profiter de la vie.

Nous serons alors tous heureux de nous retrouver à travers les évènements festifs de l'été : le Tour de France, la brocante, la fête de la figue…
Découvrez l'agenda en dernière page.

Et si, sans attendre le monde d'après, nous prêtions davantage attention aux atouts formidables de notre village et aux gens qui nous entourent ? Je vous invite à parcourir ces pages, à découvrir ces histoires, ces personnes, ce patrimoine que nous aimons tant.

Je sens de l'impatience chez certains qui voudraient des changements plus rapides. Nous avons voté notre premier budget le 27 mars dernier et pouvons enfin commencer à réaliser notre programme.

Ce n'est que le début. Notre première année ne s'est pas déroulée dans des conditions faciles, mais je vous assure que, mon équipe et moi-même, sommes toujours motivées et déterminées !

Bien à vous,

Valérie MICHELIER, Maire

DES NOUVELLES DE NOTRE BARRAGE

De 1973 à 1977, le barrage du Paty avait été révisé en profondeur. Des travaux de confortement avaient été réalisés sur cet ouvrage vieux de plus de deux siècles mais toujours encore en service. Lors de ces travaux, la méconnaissance de la constitution du cœur de l'ouvrage et de l'histoire de sa construction avait conduit les ingénieurs à accoler une masse de béton très rigide à l'aval du barrage historique en pierres, ouvrage relativement souple, pensant à tort avoir à faire à un barrage en maçonnerie traditionnelle. Les variations de niveau successives de la retenue, pendant les quarante dernières années d'exploitation de ce nouvel ensemble, ont petit à petit fait apparaître des traces de poinçonnement à la jonction des deux différents matériaux. Sans être dangereux, ces poinçonnements constituent néanmoins des non-conformités. Ainsi, depuis quelques années, les services de l'État nous ont obligés, par principe de précaution, à limiter le remplissage de la retenue à la cote de 15 m maximum, au lieu de 20, et d'entamer une étude en trois phases pour vérifier la stabilité, ainsi que les remèdes à appliquer à notre vénérable ouvrage pour que cessent ces traces de poinçonnement.
Le cabinet Coyne et Bellier (Tractebel) vient de terminer ses études (techniques et financières) et nous a transmis les résultats : il est nécessaire de conforter notre ouvrage. Plusieurs solutions sont étudiées.

SOLUTION N° 1

Confortement total, où nous retrouverions l'intégralité de notre retenue, (remplissage 20 m) sans aucun inconvénient, ni technique, ni écologique.
COÛT ESTIMÉ : 1,89 M € HT

SOLUTION N° 2

Confortement / arasement partiel, avec abaissement irréversible de la hauteur de la retenue à 17 m au lieu de 20 m, et des inconvénients techniques et environnementaux non négligeables, sans autre avantage qu'une réglementation des contrôles moins stricte.
COÛT ESTIMÉ : 2,16 M € HT

SOLUTION N° 3

Déconstruction totale de l'ouvrage.
Les ingénieurs ont naturellement étudié, en parallèle, une troisième solution, celle de la déconstruction totale du barrage et par conséquent, la perte définitive de notre lac.
En effet, on ne peut pas abandonner un barrage : soit on l'entretient, soit on le détruit, c'est la règle.
Outre le désastre environnemental pour la faune et pour la flore ainsi que pour le tourisme, les 11 000 tonnes de matériaux à évacuer et à retraiter auraient tout de même un coût non négligeable.
COÛT ESTIMÉ : 2,05 M € HT

La commission du barrage s'est réunie le 27 avril 2021 et a choisi la solution technique N° 1, confortement total, qui reste la solution la moins onéreuse, sans inconvénients, ni sur le plan technique, ni sur le plan environnemental. Le rôle d'écrêteur de crue de la retenue serait ainsi entièrement conservé.
La municipalité s'est d'ores et déjà mise au travail, à la recherche d'aides et de financements, afin de retrouver le magnifique site tel que les Carombais du XVIIIe siècle l'avaient imaginé.

Pierre Michelier

BUDGET 2021

Le Conseil municipal a adopté le budget 2021 de la commune après avoir constaté les résultats de l'année 2020 inscrits dans le compte administratif qui retrace toutes les recettes et les dépenses sur l'année civile.

Le budget 2021 est réparti entre deux sections : fonctionnement et investissement.

FONCTIONNEMENT

D'une part, les dépenses courantes de la commune : personnel, achat de matériel et services, intérêt de la dette, dotation au CCAS ainsi que les subventions aux associations.
D'autre part, les recettes principales : les taxes, essentiellement la taxe foncière et la taxe d'habitation des ménages qui y restent soumis, ainsi que les dotations de l'État.
Il s'élève à 3 271 876 €

DÉPENSES FONCTIONNEMENT

CHARGES COURANTES	1 060 625 €
CHARGES DE PERSONNEL	1 803 700 €
CHARGES FINANCIÈRES	66 500 €
AUTRES CHARGES	141 333 €
VIR[ENT] SECTION INVESTIS[ENT]	199 718 €
TOTAL	**3 271 876 €**

RECETTES FONCTIONNEMENT

IMPÔTS ET TAXES	2 006 000 €
DOTATIONS	603 600 €
RECETTES DIVERSES + RÉGIES	441 276 €
REMB[ENT] FRAIS PERSONNELS	21 000 €
EXCÉDENT ANTÉRIEUR REPORTÉ	200 000 €
TOTAL	**3 271 876 €**

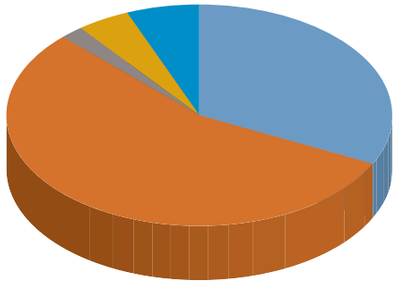

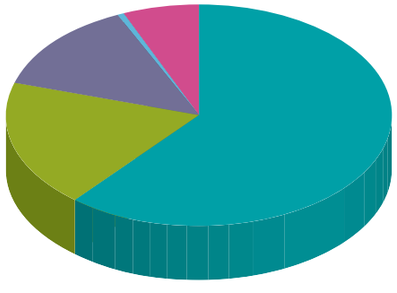

INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement prévoit le remboursement du capital de la dette, les achats de biens mobiliers et immobiliers.
Celui-ci s'élève à 1 272 425 €.

Nous aurions souhaité pouvoir réaliser plus rapidement notre programme tel qu'il vous a été présenté lors de la campagne électorale mais nous devons tenir compte des ressources qui sont limitées. Par ailleurs, nous devons compenser un déficit d'investissement de l'année antérieure se montant à 227 000 € et un remboursement du capital de la dette en 2021 qui mobilisera 270 000 € soit 25 % du total des dépenses.

Pour préserver l'avenir, nous ne ferons aucun emprunt nouveau en 2021. Grâce à l'excédent de fonctionnement constaté, aux subventions et dotations attendues, nous pourrons néanmoins réaliser une première partie de nos objectifs concernant notamment le sport et l'enfance, la protection de notre environnement par l'extension de la propriété de la commune dans l'Espace Naturel Sensible des collines du Paty et son aménagement raisonné.

Après une grosse défaillance en juillet 2020 du système informatique de la mairie, il nous a fallu également moderniser cet outil essentiel de travail laissé en déshérence pendant trop longtemps.

Au total, nous avons déjà commencé à réaliser ce que nous avions prévu pour vous, tout en consolidant la situation actuelle. Afin d'être ambitieux pour les années à venir.

Par ailleurs, la gestion de l'eau et de l'assainissement est retracée dans deux budgets indépendants dont les recettes et dépenses s'équilibrent.

DÉPENSES INVESTISSEMENT

DÉFICIT ANTÉRIEUR REPORTÉ	227 306 €
REMB[ENT] CAPITAL EMPRUNTS	271 000 €
IMMO[IONS] INCORPORELLES	96 300 €
IMMO[IONS] CORPORELLES	677 819 €
TOTAL	**1 272 425 €**

RECETTES INVESTISSEMENT

FONDS COMPENS[TION] T.V.A.	138 500 €
TAXE D'AMÉNAGEMENT	85 000 €
VIR[ENT] SECTION FONCTIONNEMENT	199 718 €
OPÉRATIONS PATRIMONIALES	1 683 €
SUBVENTIONS	474 248 €
AUTOFINANCEMENT	373 277 €
TOTAL	**1 272 425 €**

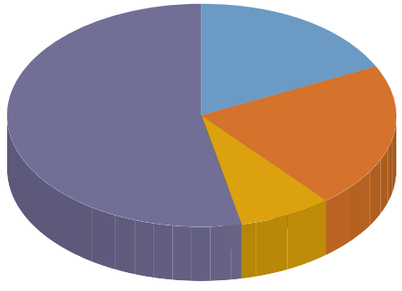

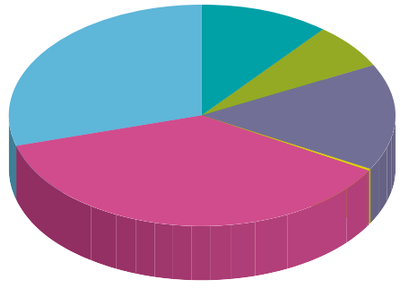

CE QUI A ÉTÉ FAIT ENTRE AUTRES

- Taille des peupliers de la route de Modène
- Déplacement du poteau d'éclairage au parking de la Payanne
- Trois places en zone bleue devant la mairie
- Réparation des projecteurs du stade
- Chemin des Prés interdit aux poids lourds
- Réfection en urgence des peintures au sol du parking de l'école élémentaire
- Aménagements paysagers ENS au Lac du Paty
- Remise en état de tous les bancs du village
- Réfection des toilettes des tout-petits à l'école maternelle
- Rénovation complète de l'informatique de la mairie, serveur et réseau
- Point de départ de la future informatisation des écoles et des bâtiments communaux grâce à la fibre
- Remise en état de miroirs à certains carrefours
- Pose d'un défibrillateur automatique au dojo
- Remplacement d'un câble important d'éclairage public endommagé, avenue de l'Europe
- Mise en place d'un projecteur d'éclairage sur l'arrêt des bus scolaires, route de Carpentras
- Audit de l'état du parc de luminaires de la commune
- Audit d'enregistrement du nombre, du type, de la vitesse des véhicules à chaque entrée de la commune
- Réparation de la canalisation de protection de la sonde de niveau au barrage
- Mise en sécurité du plateau sportif de l'école par la pose d'un portail et d'un grillage
- Renforcement, enfouissement, modernisation de l'éclairage public, ancien chemin de Carpentras (SEV + commune)
- Remplacement du transformateur rue S^te^ Jalles

CE QUI EST EN COURS

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

En décembre 2020, la commission des travaux s'est inquiétée du non-fonctionnement d'une partie de notre réseau d'éclairage public et a procédé à un inventaire complet et indépendant.

Ce ne sont pas moins de 98 lampadaires qui étaient défectueux sur notre commune (qui en compte environ 800 au total). La société concessionnaire a été prévenue. Grâce à la collaboration avec nos services techniques, la grande majorité des pannes a été résolue. Il reste encore quelques points, pour partie liés à la modernisation en cours du réseau Enedis.

04 90 62 40 28
Pour signaler toute panne d'un luminaire, en indiquant soit le numéro inscrit sur le poteau, soit l'adresse la plus proche du luminaire défectueux.

Certains auront certainement remarqué que le feu tricolore situé à l'entrée sud de notre village est à nouveau en service. Une modification de l'automatisme permet désormais de le laisser fonctionner en priorité en « orange clignotant », invitant les usagers à lever le pied.

Désormais, si un piéton désire emprunter le passage protégé en toute sécurité, il lui suffit d'appuyer sur le bouton d'appel. Quelques secondes après, le feu se mettra au rouge le temps de la traversée.

Cette amélioration sera complétée dans quelque temps par la pose d'un radar pédagogique, installé à 100 mètres en amont du feu, qui indiquera aux usagers la vitesse à laquelle ils abordent l'entrée du village.

Un autre radar pédagogique, mobile, sera lui, installé successivement aux différentes entrées de notre commune à des fins de statistiques de vitesse.

Pierre Michelier

ASSAINISSEMENT : UN PEU DE CIVISME SVP

RÉSEAU PLUVIAL

Lors du nettoyage de certains tronçons pluviaux de la commune, les techniciens ont constaté que certaines parties de canalisations étaient en partie obstruées par de la laitance de béton dure comme de la pierre. Nous demandons à toutes les personnes qui font des travaux de maçonnerie de ne pas nettoyer brouettes et bétonnières, en jetant les résidus dans le réseau pluvial.

À NOTER : Les services de l'État ont procédé à un diagnostic et à un contrôle du fonctionnement de notre station d'épuration le 14 décembre 2020. Aucun dysfonctionnement de l'ouvrage, aucun rejet d'eau non traitée dans le milieu naturel n'a été constaté lors de ce contrôle.

STADE PAUL SAUVAN

Après la remise en état de la pelouse, le terrain de rugby a été équipé de 6 cages de football. Le Sporting Club de Caromb peut ainsi accueillir ses quelque 80 licenciés dont 60 jeunes dans de bonnes conditions. Dès que possible, des tournois de jeunes seront organisés. Ce terrain est ouvert à tout joueur de football, professionnel ou amateur, en famille ou entre amis.

TENNIS

Les travaux de rénovation des terrains de tennis ont démarré. Trois courts seront ainsi praticables et pourront accueillir des tournois de qualité. Ceci répond à une augmentation croissante du nombre de pratiquants, enfants, jeunes et adultes et au dynamisme de l'équipe dirigeante du AS Tennis-Club carombais.

HALTE AUX LINGETTES !

Les lingettes de nettoyage ne sont pas biodégradables. Elles se retrouvent à la station d'épuration, quasiment intactes et en très grande quantité.
Une partie est récupérée par le dégrilleur d'entrée, mais certaines arrivent dans les pompes. Les fibres résistantes qui les constituent bloquent complètement les machines, occasionnant de gros dégâts. Les frais de réparation se répercutent inévitablement dans la facture de tous les Carombais. Ainsi, l'intervention en janvier 2021 sur la pompe à boue a coûté la somme de 2 800 € en frais de fonctionnement, uniquement à cause des lingettes !
Un geste simple à adopter : jetez vos lingettes dans une poubelle, un geste économique et écologique…

... ET AUSSI...

MOUTONS DANS LE PATY

Plus de 400 brebis ont pu pâturer dans les collines du Paty du mois de mars au mois de mai. Un débroussaillage énergique et écologique. Des panneaux informaient le public, les randonneurs et les cyclistes.

PISCINE AU CP ET CE1 UNE PREMIÈRE À CAROMB

2 jours par semaine, pendant 4 semaines, à compter du 7 juin, les élèves bénéficient d'un enseignement d'aisance aquatique. Partenaires : la mairie, le camping du Bouquier, l'équipe enseignante et la conseillère pédagogique de l'éducation nationale.

DES FRAISES À LA CANTINE

Les États Généraux de l'Alimentation lancés en 2017 ont pour mission de rémunérer plus équitablement les agriculteurs et de promouvoir une consommation saine et durable. En contrepartie d'une rémunération correcte, les producteurs sont tenus de préserver la biodiversité, d'éviter les produits chimiques nocifs et de réduire les emballages plastiques. Dès le 1er janvier prochain les restaurants collectifs publics seront tenus d'utiliser 50 % d'aliments de qualité dont 20 % de produits bio. C'est ce qui a été réalisé à la cantine de l'école élémentaire : 23 kilos de fraises bio ont été commandées à Lionel Chazelle du Mas de Gourédon. Un circuit ultra-court et des enfants ravis de déguster des fraises carombaises.

COMITÉ COMMUNAL DES FEUX DE FORÊT

La saison estivale 2021 se prépare au Comité Communal des Feux de Forêt de Caromb avec l'arrivée de trois bénévoles M. Olivier Jacquet, M. Serge Eysseric de Saint-Pierre-de-Vassols et M. Alain Brunet ancien pompier à Vacqueyras. Ils désirent participer à la protection de nos massifs forestiers, ce qui porte à 13 membres l'effectif du comité.

Lors de la mobilisation des Comités du Vaucluse sur le feu de Faucon l'année passée, la pompe à incendie, après 20 années de bons et loyaux services, est tombée en panne. Grâce à la mobilisation de Madame le maire, du conseil municipal de Caromb, du garage Renault Dean Martin, et sur les conseils de Pierre Michelier, la pompe a pu être changée afin que le CCFF soit opérationnel pour la saison 2021.

Cette année, le CCFF sera encore présent, malgré la pandémie, dans les massifs forestiers sur les communes de Caromb, Crillon-le-Brave, Le Barroux, Modène, Saint-Pierre-de-Vassols et Saint-Hippolyte-le-Graveyron afin d'assurer la surveillance et la prévention auprès du public.

Il est rappelé à chacun, qu'en toutes circonstances, la prudence est de mise à l'intérieur des massifs forestiers et les règles suivantes doivent être scrupuleusement respectées :

- Ne pas fumer
- Ne jamais allumer de feux
- Ne pas faire de camping
- Ne pas circuler sur les pistes DFCI réservées à l'accès des secours

18 ou 112

En cas d'incendie, appeler en précisant sa localisation et en s'éloignant de la zone d'incendie. Pour tout renseignement, contacter le responsable du CCFF au 06 85 40 42 18.

Nos massifs sont un héritage que nous devons transmettre à nos enfants. La protection de ce patrimoine est l'affaire de tous.

Armand Mornet

NOTRE HÉRITAGE : L'EAU DE CAROMB

En application de la Loi Engagement et proximité du 27 décembre 2019, la convention de délégation signée avec la CoVe nous permettait de continuer la gestion de l'eau et de l'assainissement jusqu'au 31 mars dernier. Comme je l'avais dénoncé pendant la campagne électorale, sa durée de moins d'un an laissait notre avenir dans le flou.

C'est pourquoi, dès mon élection à la mairie de Caromb, j'ai pris contact avec la CoVe pour conclure une nouvelle convention et établir une relation régulière et de confiance mutuelle sur ce sujet. Une première étape a permis un renouvellement de la convention de 3 mois avant de signer une prorogation à plus long terme. Il demeure en effet des questions administratives et budgétaires à résoudre avec les services de l'État pour sécuriser juridiquement cette nouvelle convention. J'ai sollicité pour cela le rapporteur de la loi, afin que les textes réglementaires permettent l'application de la Loi Engagement et proximité du 27 décembre 2019 dans les meilleurs délais possibles et ainsi répondre aux exigences légales pour conserver la gestion de l'eau à Caromb.

Vous le savez, mon équipe et moi-même défendrons toujours les intérêts de tous les Carombais.

Valérie Michelier

NOTRE FORCE, LES ACTEURS ÉCONOMIQUES AVEC CAROMB ATTRACTIVITÉ

Au mois d'avril, encouragés par la mairie, quelques commerçants dynamiques se sont réunis pour que renaisse l'ancienne association des commerçants, association désormais constituée et dénommée Caromb Attractivité. Cette association s'adresse à tous les acteurs économiques du village (entreprises, commerçants, restaurateurs, artisans, artisans d'art, viticulteurs, pépiniéristes, professions libérales, etc.). À ce jour elle compte plus de 50 adhérents.

À leur actif, le 9 mai dernier, sur la place du Château, une Caillettes Party, organisée par les restaurateurs de Caromb Attractivité, a attiré un grand nombre de Carombais et de Comtadins. Plus de 500 coffrets contenant deux caillettes, du risotto d'épeautre et un dessert aux fraises, ont été vendus. Le bénéfice obtenu permettra l'organisation d'un grand concours de *Tian de Faiou* qui aura lieu dans le courant de l'automne.

À nos tians, à nos recettes… sans oublier la sauge à planter sans plus attendre.

caromb-attractivite@gmail.com

UN JARDIN À L'ÉCOLE

Madame Anglès, professeur de la classe de CE1 / CE2, a fait la demande de créer un jardin à l'école. L'idée, très intéressante, a de suite été acceptée. Les agents techniques sont allés préparer le terrain…
Laissons les enfants partager leur expérience !

LES INGRÉDIENTS D'UN JARDIN RÉUSSI

Une maîtresse amoureuse de la nature, le coup de pouce d'un connaisseur (un grand merci à Bernard Béranger), une petite assistance des services techniques de la mairie, la coopération des parents d'élèves et, le plus important, des petites mains volontaires et passionnées.

LE CALENDRIER DU JARDIN

- Novembre : préparation du sol
- Décembre : plantation des bulbes de printemps
- Février : mise en pot de fraisiers sous serre
- Avril : plantation des framboisiers et d'un groseillier
- Mai : première récolte de fraises, mise en terre des plants de tomates, de melon, des pieds de vigne, et autres plantes aromatiques et ornementales
- Juin - juillet : récoltes

L'HÔTEL À INSECTES

M.Perdriole, le papa de Moly (CP) et de Malown (CM1) a gentiment fabriqué cet hôtel, avec ses enfants, pour le jardin de l'école. Merci encore pour cette magnifique initiative !

QUELQUES OBSTACLES À SURMONTER

- Une couche de géotextile recouvrait, à une vingtaine de centimètres de profondeur, une grande partie du jardin.
- Le sol tassé est dur et composé quasi exclusivement de cailloux vers le terrain de sport.
- L'hiver, on ne pouvait pas utiliser la fontaine pour arroser le jardin.
- Notre hôtel à insectes a basculé à cause du vent avant d'être solidement fixé au sol par M. Perdriole.

SOURCE INÉPUISABLE D'APPRENTISSAGES

- Les outils et les missions du jardinier
- L'importance du sol, sa richesse
- Le rôle des petites bêtes du jardin
- Les différents modes de reproduction des végétaux et les étapes de leur développement
- Le caractère précieux de l'eau

Alicia, Gabriel.J, Hugo, Charly, Aurélien, Luce, Raphaël, Juliette, Mila, Amaury, Lisa, Valentin.B, Lucy, Masato, Louis, Eloïse, Julia, Mathias, Eva, Gabriel.V, Léane, Emmy, Valentin.S, Emile.

« Notre jardin
On y va certains matins.
On y plante des petits riens.
Et on récolte du thym.
C'est trop bien ! »

La suite de l'histoire du jardin est à écrire. Peut-être par nous, peut-être par d'autres mais, quoi qu'il en soit, prenez bien soin de lui…

L'ESPACE JEUNES

Bienveillante et créative, Sonia Pailhon, responsable et animatrice, gère depuis sept ans les activités de l'Espace Jeunes, lieu de rencontres, d'échanges et d'animations destiné au 11-17 ans. Elle a bien voulu répondre à nos questions.

Quels sont les objectifs que vous poursuivez auprès des jeunes ?
Le public adolescent est souvent difficile à capter, il a un besoin permanent de nouveauté. Mon objectif est de faire découvrir aux jeunes de nouvelles activités sportives et culturelles, de favoriser les rencontres, de leur permettre de gagner en autonomie et de s'ouvrir davantage vers l'extérieur.

En quoi consiste votre rôle ?
J'accompagne les adolescents dans leurs loisirs, leurs projets, leur quotidien. Il est important d'être à leur écoute et d'aller chercher leurs envies, leurs attentes pour leur permettre d'avoir des moments bien à eux. J'ai également un rôle d'accompagnement dans leur vie quotidienne, dans leurs démarches scolaires, personnelles voire même professionnelles. L'Espace Jeunes est avant tout un lieu où ils peuvent échanger entre eux mais aussi avec un adulte référent.

Avez-vous déjà prévu les activités de cet été ?
Il est difficile de se projeter dans le contexte sanitaire actuel ; cependant les activités proposées mêleront découvertes sportives, culturelles et créatives. J'espère pouvoir maintenir une sortie à la journée par semaine. Un thème conducteur devrait jalonner l'été mais rien n'est encore défini.

ESPACE JEUNES
Sonia Pailhon
04 90 65 71 03 / 06 42 76 58 62
espacejeunes@ville-caromb.fr
DU 7 JUILLET AU 13 AOÛT
du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h
Fermé les deux dernières semaines d'août.

LE CENTRE DE LOISIRS

L'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) et l'Espace Jeunes préparent l'été !
Pour Christel Quelen, directrice du pôle Enfance Jeunesse à la mairie de Caromb, et son équipe d'animatrices du Centre de loisirs et de l'Espace Jeunes, l'heure est aux préparatifs de la saison estivale. Dans un contexte sanitaire encore incertain, les projets d'animation fourmillent afin d'offrir aux enfants et aux jeunes du village des activités variées.
S'il est encore impossible de communiquer un programme précis compte tenu des contraintes qui pourraient être imposées, les orientations iront vers des activités sportives, culturelles et créatives en partenariat, autant que possible, avec des acteurs économiques locaux et des associations du village. Ainsi, l'initiation à la natation au camping du Bouquier devrait être reconduite cet été.
D'autres projets environnementaux autour de la nature pourraient également voir le jour avec la récente acquisition par la mairie du refuge de Canto Rigau dans les collines du Paty.
Quoi qu'il en soit, l'objectif essentiel de ces équipes investies et dynamiques est de permettre aux enfants et adolescents de passer un été agréable et riche en découvertes.

Eva Agnelli

ALSH
Christel Quelen, Directrice
Charlotte et Sarah, Animatrices
06 82 22 19 13 / 06 31 20 56 17
serviceenfancecaromb@yahoo.com
DU 7 JUILLET AU 13 AOÛT
du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h
Fermé les deux dernières semaines d'août.

Chapelle des Pénitents gris Cantine de l'école élémentaire

PETIT COURS D'ACOUSTIQUE

QU'EST-CE QU'UNE BONNE ACOUSTIQUE ?

Avoir une bonne acoustique, c'est avant tout avoir un environnement sonore qui convient à l'utilisation que l'on souhaite faire du lieu.
Dans le cas de la Chapelle des Pénitents gris, dont la vocation est de servir de salle de spectacle, une bonne communication verbale et musicale est souhaitée. Cela veut dire une amélioration de la propagation du son en tout point de l'auditoire, tout en atténuant les effets d'échos et de réverbération.
A contrario, la cantine de l'école primaire se doit d'être un havre de calme pour les enfants, un lieu permettant de se reposer et de se restaurer. Le son doit être absorbé pour qu'ils puissent manger sereinement dans une ambiance agréable, parler entre eux sans être dérangés par les conversations des tables voisines.

COMMENT LE SON SE PROPAGE-T-IL ?

Le son est une onde propagée depuis une source (voix, instrument de musique, objet vibrant…). Dans nos deux espaces, sans correction acoustique, le son se propage à la manière de balles rebondissantes lancées à partir de la source sonore dans toutes les directions : leur trajectoire est modifiée en fonction des obstacles qu'elles rencontrent sur leur passage. Un obstacle pour les fréquences aiguës n'est pas forcément un obstacle pour les fréquences graves. Les fréquences aiguës vont rebondir sur une colonne en pierre, les murs, plafond, tables et banc.

ACCORDER LES SALLES COMME DES INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Nous avons deux lieux, bien isolés des interférences extérieures, ce qui est un bon point de départ. Dans la Chapelle des Pénitents, la majorité de l'énergie est réfléchie par les parois créant cette réverbération caractéristique. Avec de la réverbération le son devient plus grand que nature.
Des études sont en cours pour la Chapelle des Pénitents. La mise en place de panneaux absorbants et de réflecteur permettra de rendre à cette petite salle, qui nous est enviée pour son charme et son intimité, ses lettres de noblesse. Le public sera accueilli dans les meilleures conditions possibles.
Ces études donneront les enseignements nécessaires pour l'amélioration de l'acoustique de la cantine scolaire.

François Jaume

LA CHAPELLE DU PATY
OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Chacun le sait… L'auvent de la chapelle présente un danger imminent d'effondrement. La commune, après avoir déposé des demandes de subvention aux Conseils Départemental et Régional, va prochainement pouvoir entreprendre les travaux de consolidation de la structure, d'étanchéité et de réfection de la toiture.

Dans le cadre de ce présent chantier de restauration de la chapelle, il est prévu d'organiser dès l'automne prochain :

- une campagne spécifique d'information et de médiation auprès des habitants sur les raisons et le contenu du chantier, par le biais d'une visite de chantier-conférence pendant la période des travaux.
- Une exposition temporaire dans le village pour les Journées européennes du patrimoine.
- Un projet pédagogique de type *« UNE ÉCOLE, UN CHANTIER »* (dispositif contractuel entre le ministère de la Culture et celui de l'Éducation nationale) avec les classes de l'école élémentaire de Caromb. Ce projet incitera les élèves à visiter, observer et à s'approprier la chapelle par le biais d'approches croisant les programmes scolaires d'histoire, d'histoire des arts, d'arts visuels.

Moyennant des visites régulières du chantier, des rencontres avec les métiers du patrimoine, des pratiques artistiques in situ et leur restitution en classe sous la forme de contenus numériques, les observations et informations ainsi recueillies seront mises en ligne sur les sites web de la commune et de l'intercommunalité.

Par ailleurs, la commune a pour projet d'organiser dans la chapelle, non seulement une cérémonie d'inauguration des travaux, mais aussi des conférences et des concerts une fois que celle-ci sera restaurée, et de l'ouvrir chaque année pour les Journées européennes du patrimoine.

Jean-Pierre Braquet

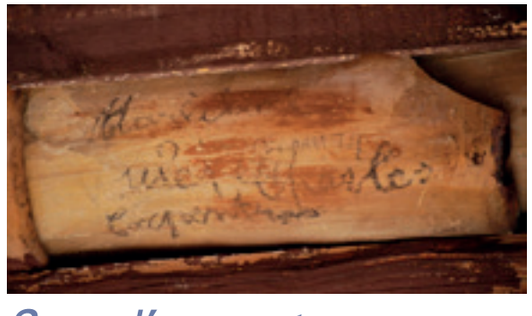

Sous l'auvent, les tuiles témoignent…

CANTO RIGAU

Dans le cadre du plan de gestion de l'Espace Naturel Sensible des collines du Paty, la commune s'est engagée envers le Conseil Départemental de Vaucluse à poursuivre ses acquisitions foncières et notamment des parcelles stratégiques. C'est la raison pour laquelle la municipalité ne pouvait manquer l'opportunité d'acheter les 7 hectares de forêts et le cabanon de la Grande Combe mis en vente par leur propriétaire à la fin de l'été 2020.

Situé sous la chapelle du Paty et sur le site du crash de l'avion le 20 janvier 1934, ce bien est composé d'un espace forestier de 7 hectares qui a subi les affres de la tempête. Il a fait l'objet d'une campagne d'exploitation des arbres tombés mais aussi d'abattage qui rendrait à terme le sol infertile avec l'érosion éolienne et pluviale si aucune action n'était entreprise. Par ailleurs, le déboisement et ses conséquences ont eu de réelles répercussions sur la qualité du paysage et l'attractivité des itinéraires de randonnées pédestres qui traversent la propriété.

Le bâtiment est composé de trois pièces en rez-de-chaussée et d'un étage, inaccessible sans échelle. Il dispose de deux citernes de récupération d'eau de pluie, d'une éolienne et il est entouré d'un verger d'oliviers.

Le projet de la commune pour ce lieu sera réalisé sur la durée de la mandature. Il sera évidemment évolutif en fonction de la participation citoyenne qu'il lancera.

- Intervention sur les conseils du Parc Naturel Régional du Ventoux et de l'Office National des Forêts pour rétablir l'harmonie paysagère du site et la sécurité des sentiers.
- Pose d'une aérostèle en souvenir des risques pris par les pilotes pionniers de l'avènement de l'aviation civile. Une commémoration des 90 ans de cet accident est envisagée, en 2024, dans la chapelle du Paty rénovée.
- Création dans et autour du bâtiment actuel d'une école de la forêt que nous ferons labelliser par le Ministère de l'Éducation Nationale. Elle portera le nom de Canto Rigau soit le chant du rouge-gorge en provençal. Ce projet innovant n'est que très peu développé en France, Fontainebleau en Seine-et-Marne en est un rare exemple. Les enfants scolarisés, ou accueillis en centres de loisirs, pourront participer à des animations d'éducation à l'environnement en immersion. Ces actions pourront être organisées par les enseignants, les animateurs du centre de loisirs mais aussi les associations spécialisées et les structures publiques telles que le Parc du Ventoux ou le service éducation de la communauté d'agglomération du Comtat Venaissin.

Nous solliciterons les parents d'élèves et tous les volontaires pour entretenir l'oliveraie avec les enfants. Les olives récoltées seront pressées. L'huile obtenue sera utilisée en partie pour la cantine scolaire mais aussi vendue pour financer les projets d'école et du centre de loisirs.

Canto Rigau pourra également être ouvert hors de la présence des publics mineurs, aux familles et aux groupes d'adultes. Enfin, un espace sera mis à disposition des randonneurs pour un pique-nique à l'abri.

Jean-Pierre Braquet

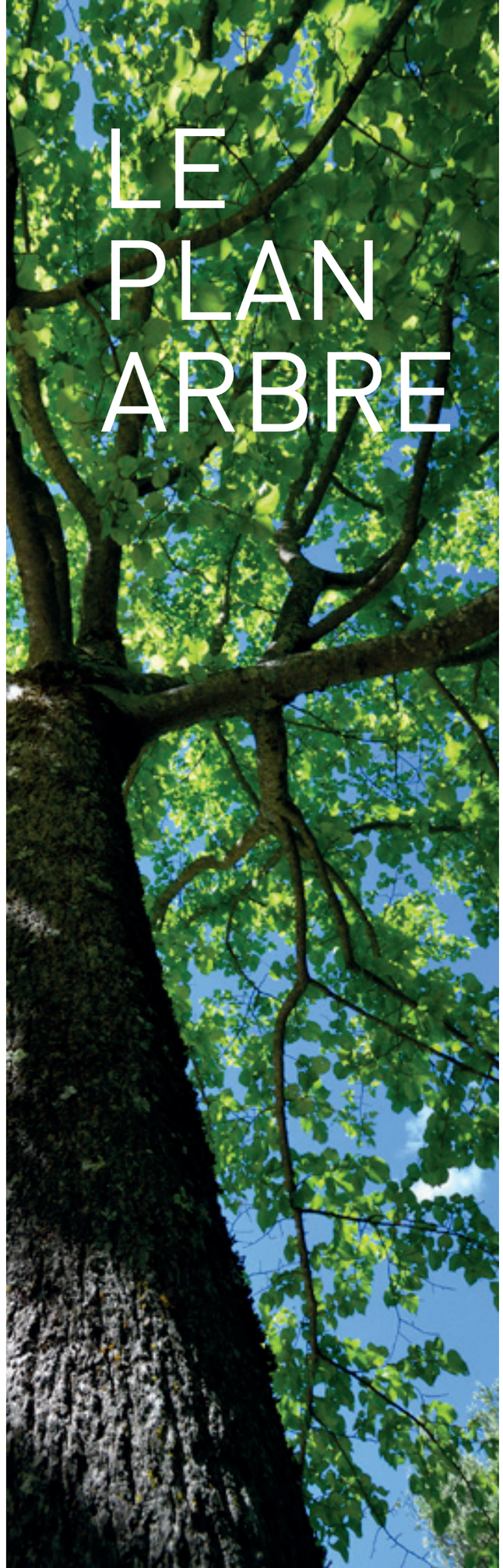

LE PLAN ARBRE

Notre village dispose d'un important patrimoine arboré tant sur le massif forestier du Paty que sur son territoire urbanisé. Ce dernier est composé d'une trentaine d'essences différentes d'arbres qui participent à l'embellissement de Caromb.
À titre d'exemple, l'allée des pins marque magistralement l'entrée de notre commune en venant de Carpentras

L'arbre, de par sa simple présence, fournit de nombreux services qui atténuent les impacts environnementaux du milieu urbain. Il absorbe le gaz carbonique et nous fournit l'oxygène. Il nous abrite du soleil et rafraîchit les façades de nos maisons. Il abrite également insectes et oiseaux qui participent à la biodiversité de notre village.

Démontrant une véritable volonté de préservation et de développement de ce patrimoine naturel, la municipalité de Caromb souhaite s'impliquer dans la réalisation d'un « Plan Arbre » au sein duquel plusieurs actions sont envisagées et certaines déjà en cours d'élaboration.

Tout d'abord un diagnostic territorial a été mené par Ludiwine, étudiante, en stage à la mairie, et Tangui, volontaire en service civique, afin d'établir un inventaire des arbres sur le territoire urbain de notre commune. Ces arbres ont été cartographiés afin de connaître leur localisation, leur essence, et de relever quelques notions clés qui les caractérisent, notamment les travaux d'entretien qu'ils nécessitent.

Cet inventaire permettra à la commune de mieux appréhender le calendrier des élagages, tailles et autres mesures d'entretien. Il facilitera également l'élaboration du budget annuel à y consacrer notamment pour le renouvellement des arbres malades ou fragiles.

Cette source d'information est évidemment mise à disposition des Carombais pour leur faire connaître la richesse de ce patrimoine. À terme vous retrouverez le « Plan Arbre » sur le site internet de la commune où vous pourrez découvrir les objectifs, les ressources ainsi qu'un formulaire de contact pour échanger sur ce projet et pourquoi pas, faire des propositions pour l'enrichir.

Le service des espaces verts de la commune, déjà engagé dans ce plan, valorise les arbres abattus par la création d'objets de décoration (mairie), de mobiliers urbains ou simplement de bois de chauffe.

L'appel à projets de la CoVe, auquel nous avons répondu, permettra par la plantation d'arbres et d'arbustes de contribuer à la lutte contre le changement climatique et les îlots de chaleur urbains présents, notamment à l'école élémentaire et dans le centre ancien.

L'éducation à l'environnement des enfants de l'école et du centre de loisirs ne sera pas oubliée. Les enseignants et les animateurs trouveront matière, avec le « Plan Arbre », à la connaissance des espèces, à la préservation de ce bien commun, à la plantation et au parrainage de nouveaux arbres.

Jean-Pierre Braquet
assisté de Tangui Delval et Ludiwine Bardiau

AUTOUR DU LAC

À LA RECHERCHE DE L'ESPRIT DES LIEUX

AU *PÀTI*

, l'ancien pacage éponyme, on s'engage sur le sentier du petit patrimoine rural. N'est petit que le cairn en pierre sèche qui nous accueille et donne son sens à la découverte. En forme de hutte, cette borne s'inspire des cabanons pointus, des abris de bergers répandus en Provence et aujourd'hui appelés bories.

Parcourant ce qui est aujourd'hui une forêt hautement inflammable, les jours où le mistral cogne, on en vient à convoiter telle ou telle cabane au long du sentier. Un souci de protection s'en dégage et l'on prend fait et cause pour les bergers devant s'abriter de la pluie. Arrivés à la chapelle, sous le regard d'une madone qui célèbre leur cause ancienne, on fait alors du Paty une petite montagne Sainte-Victoire...

À *L'ÉCLUSE*

, lac et barrage à la fois, la multiplication des noms fait référence aux richesses du site [1]. Ses qualités naturelles y sont un fait mais ne pourrait-on voir en les parcourant une évidente diversité culturelle ? Le barrage XVIII^e^, protégé ou pas, n'a-t-il pas valeur de monument historique ?

À une époque où surgissent ici ou là des unités touristiques dites nouvelles dont les autochtones souvent ne veulent plus, Caromb dispose là d'un site enchâssé aux reflets de pierre précieuse. À l'observer, à se mêler à son public mélangé, son tourisme maîtrisé, on en retient une qualité exemplaire : celle d'une histoire où un équipement au départ utilitaire s'est trouvé magnifié par une initiative populaire locale, celle des Amis de l'écluse. Un modèle de développement intégré et durable ?

[1] Écluse : du latin exclusa (aqua) : eau séparée.

À *LA PRÉ FANTASTI*

tout est dit ? Une abondante signalétique d'interprétation le laisserait croire mais quid, précisément, du fantastique ? Il faudrait s'asseoir dans l'herbe, *La Barrette rouge* en mains [2] pour le savoir. Le roman, comme l'imaginaire populaire local, est rempli de fantômes et de crimes, d'un félibre assassiné, d'aristocrates italiens en exil ayant vécu un temps dans une maison hantée… Il y a là, c'est sûr, un Esperit fantasti qui flotte sur le lieu !

Serait-elle hantée, la ruine a bien d'autres choses à nous dire. Datée de l'extrême fin du Moyen-Âge, elle était la maison de campagne d'un riche propriétaire, une villégiature dont le style des fenêtres annonce la Renaissance. Aurait-elle abrité ou non le maître carrier, comme on le suppose, elle nous invite à chercher les traces de cette exploitation de pierres, dont certaines sont encore visibles non loin de là.

Des Temps modernes datent un goût nouveau pour le paysage et une jouissance que l'on éprouve toujours en ce lieu. N'admirait-on pas déjà, des belles fenêtres à meneaux, le spectacle de la vigne et de l'olivier ? La culture antique sublimée par une vision nouvelle de la campagne se contemple de là, balcon privilégié entre montagne et plaine fertile. Des trois lieux explorés dans ces pages, l'esprit de celui-ci ne serait-il pas le plus « fantasti » ?

[2] André de Richaud, La Barrette rouge, éd. Grasset, 1938 et 1997.

Un tel Espace Naturel Sensible ne se révélerait-il pas tout autant Culturel ?

Denis Lacaille, Paysagiste

TALENTS D'ICI

JEAN-CHRISTOPHE GONDOUIN

Artiste peintre

Je ne sais pas bien ce que veut dire être "soi-même" mais j'essaie dans chacun de mes tableaux d'être naturellement moi-même et profondément sincère.
Afin de saisir la présence des modèles, je peins toujours sur le motif et je m'efforce de terminer mes toiles en une seule séance pour capter la lumière et l'émotion de l'instant.
Certes, je mets des couleurs pour réaliser mes œuvres, mais je peins avec mes sentiments.

→ www.jc-gondouin.com

JEAN-NOËL PEIGNON

Potier

L'ancienne conserverie du village est devenue au fil du temps un univers particulier. Havre de paix où se côtoient pêle-mêle sculptures, jarres, plats immenses, peintures, poissons rouges, poules, tortues, verdure, et bien sûr cette belle vaisselle utilitaire dont les teintes à dominantes verte et bleue font la notoriété de l'atelier à travers l'hexagone et bien au-delà.
Le potier est un passionné ! La joie qu'il éprouve à vous expliquer les différentes facettes de son métier est un signe qui ne trompe pas... il s'agit bien là d'un homme heureux !
Pour lui rendre visite, il est conseillé de téléphoner...

→ Poterie de Caromb
2, rue de la Recluse
04 90 62 39 60

JEAN-LUC WILLOT

Photographe

Doublement passionné, avant tout par l'observation de la faune et de la flore, mais également par la photographie, Jean-Luc passe son temps libre dans la nature, que ce soit dans le Ventoux, dans la Drôme, dans le Vaucluse.
Observateur attentionné, naturaliste dans l'âme, il cherche à percer les secrets de ce qui nous entoure. Passion qu'il transmet à son petit-fils.
Quelques expositions présentent ses photographies, étonnantes de respect et de complicité.

→ www.jeanlucwillot.com
06 65 76 45 58

MARION BOSC

Restauratrice de tableaux

Marion est amenée à exercer son métier aussi bien dans les musées qu'à son atelier sur des tableaux de toutes époques. Elle propose également aux collectivités de réaliser des restaurations en public, afin de faire découvrir les multiples facettes de la restauration des œuvres d'art, au cours desquelles des transformations spectaculaires s'opèrent.

Sur rdv
→ 06 52 47 10 72
www.bosc-resrauration-peinture.com

VIRGINIE BIGONNET-BALET / PAUL CLUZEL

Paul est professeur au conservatoire d'Orange et Virginie enseigne le provençal dans les collèges de Mazan et Monteux. Ils sont beau-frère et belle-sœur et ont publié un album jeunesse « Le sourire de Kilimo ». L'histoire relate l'aventure poétique d'un petit garçon qui a perdu son sourire et qui est prêt à tout pour le retrouver.
Le livre est écrit par Paul et illustré à l'aquarelle par Virginie. Paul a composé 10 chansons gaies et enlevées qui ponctuent le récit. L'album est accompagné d'un CD mais les musiques se trouvent aussi sur les plateformes de téléchargement comme Deezer ou Spotify.
L'association carombaise Ad Lib propose également un spectacle, des séances de dédicaces et des animations pédagogiques autour de l'album.

→ editionsduventoux@gmail.com

L'album
« Le sourire de Kilimo »
est disponible :
- Bureau de tabac, presse de Caromb
- Carrefour Contact de Caromb

CAROMB, CAPITALE MONDIALE DU PLANT DE VIGNE

Le plant de vigne est à Caromb ce que la cerise est à Venasque.

Si nous sommes présents aujourd'hui, nous le devons à un petit insecte, le phylloxéra, qui ravagea le vignoble français entre 1863 et 1872. La présence de l'insecte fut constatée en 1863 à Pujaut dans le Gard où l'épidémie commença.

En 1865, le vignoble français couvrait deux millions six cent mille hectares. 20 ans plus tard l'insecte avait détruit un million d'hectares et en menaçait autant.

En 1868, Jules-Émile Planchon, directeur de l'École de pharmacie de Montpellier, prouva la présence des larves de l'insecte sur les racines des vignes. Le combat pouvait commencer. L'État fit arracher et brûler les souches atteintes du mal. Les vignes situées en bordure de mer furent volontairement immergées. En coteau, rien ne s'y fit jusqu'à l'apparition des plants greffés dont le Carombais, Monsieur Baudoin, fut l'un des précurseurs. En 1880, ce dernier s'attacha aux travaux du professeur Planchon et développa la culture des plants de vigne greffés sur des vignes américaines résistant à l'insecte. À partir du début du XXe siècle, la culture du plant de vigne greffé prit un essor considérable dans le secteur de Caromb, commune qui devint la capitale mondiale du plant de vigne. À Caromb, tout le monde greffait : artisans, commerçants et même Monsieur le curé. On peut situer la période faste de la production de plants de vigne après la guerre 14-18. Les plants de Caromb s'expédiaient dans le monde entier constituant ainsi de nouveaux vignobles, ce qui se fait encore de nos jours. Les années passèrent. En 1989 les producteurs carombais se réunirent et créèrent la Confrérie des plants de vigne afin de perpétuer la tradition des faiseurs de vigne. Grâce à eux, la vigne naissait chaque année entre leurs mains.

Moi, grand Maître de la confrérie
du plant de vigne de Caromb
et mes collègues, déclarons solennellement
signer la charte des confréries
et la faire respecter.

Richard Bonnaventure

CAROMB et la CoVe

UNE MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE AU CŒUR DU RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES DE LA CoVe

Quels avantages pour les lecteurs carombais ?
Votre carte de lecteur vous permet d'emprunter les documents proposés par les 15 bibliothèques du territoire, soit plus de 200 000 livres, BD, DVD, magazines, etc. :

- en vous rendant directement dans la bibliothèque de votre choix,
- en les réservant via votre compte lecteur sur www.bibliotheques.lacove.fr ou auprès de vos bibliothécaires. Ils seront alors livrés dans votre médiathèque, qui vous informera dès qu'ils seront disponibles.

Votre inscription vous donne aussi accès à des services en ligne : presse, documentaires, livres numériques, livres audio, musique, contes pour enfants... Accessibles 24 h / 24, 7 j / 7,
simplement en vous connectant à votre compte lecteur sur www.bibliotheques.lacove.fr
Être au cœur du réseau des bibliothèques, c'est également profiter de propositions artistiques financées par la CoVe qui viennent enrichir et compléter la programmation culturelle de la médiathèque : accueil d'auteurs et illustrateurs, spectacles, ateliers… C'est augmenter la visibilité des actions de l'établissement via le site internet et la newsletter mensuelle.

Emilie Bousquet - CoVe

Mardi : 9 h à 12 h / 16 h à 18 h
Mercredi : 10 h à 12 h / 14 h à 18 h
Vendredi : 10 h à 12 h / 16 h à 18 h
Samedi : 10 h à 13 h
(sous réserve de modification)

UN OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL VENTOUX-PROVENCE TOURISME

Ouvert toute l'année, vous y serez accueillis par Cyrielle et Christine. Elles vous proposeront l'agenda mensuel Ventoux Provence auquel les résidents et les vacanciers peuvent s'abonner. Pour les amateurs de nature et les sportifs, un large choix de topos d'escalade, de randonnée et VTT est disponible à la vente. Des fiches itinéraires de randonnées à pied ou à vélo - gratuites - sont à retirer au bureau d'information ou à télécharger sur le site internet www.ventouxprovence.fr

À la veille de cette saison estivale, deux nouvelles éditions viennent compléter cette offre :

- le guide « Mes loisirs et découvertes en Ventoux Provence » : Activités sportives et gourmandes à découvrir en famille ou entre amis pour un maximum de sensations ! Guide à retirer dans nos bureaux ou en téléchargement sur www.ventouxprovence.fr
- le premier magazine de destination « Ô les vacances » en cours de finalisation. Il se veut résolument élégant et actuel. Un concentré d'informations pour tous donnant la part belle à des visuels de qualité. D'une page à l'autre, d'un territoire à un autre, il est une invitation à la découverte de nos terroirs, de leur histoire, des femmes et des hommes qui y vivent.

Magali Brun - Ventoux-Provence

Juillet - août : du mardi au samedi
9 h 30 à 12 h 30 / 14 h 30 à 18 h, dimanche 9 h 30 à 12 h 30
Septembre : mardi, mercredi, vendredi et samedi
10 h à 12 h 30 / 14 h à 18 h
Octobre – décembre : lundi, mardi, mercredi, vendredi
10 h à 12 h 30 / 14 h à 17 h 30
(sous réserve de modification)

L'ABRI COTIER AVEC LE CCAS

Le CCAS et la mairie de Caromb ont souhaité proposer à ses habitants l'accès à une épicerie solidaire, l'Abri-Cotier. Ainsi, toutes les personnes en situation de précarité, ponctuelle ou permanente, quel que soit l'âge ou la situation, peuvent bénéficier de ce service, sous conditions.
Une fiche de renseignements est à retirer en mairie, qui doit être retournée, complétée avec les justificatifs nécessaires. Le CCAS peut également intervenir si besoin.

Face à une demande croissante, face à la difficulté de se rendre dans d'autres épiceries sociales, l'Abri-Cotier a choisi de se déplacer et de venir à la rencontre des Carombaises et Carombais.

C'est ainsi que la mairie de Caromb a mis à disposition de l'Abri-Cotier, à titre gracieux, un espace et un branchement électrique pour le camion réfrigéré.
Rendez-vous le jeudi matin de 9 h 30 à 11 h 30 ou de 10 h à 12 h (se référer aux horaires indiqués dans La Gazette de Caromb) sur le parking de la salle des fêtes.

D'autres acteurs sociaux peuvent également assurer une aide, par exemple :
- Les restaurants du cœur
- Les épiceries sociales à Carpentras (les Caddies de l'Espoir, Oxygène, Anatoth)
- Le secours catholique

Le 16 mars dernier, le bar restaurant Le Casino a été mis à l'honneur par France Bleu Vaucluse. Patricia Carbone et son fils Mickaël se sont rapprochés du CCAS en proposant 30 à 40 repas par semaine à destination des personnes en difficulté. Les Halles du Beffroi, la Boulangerie du Beffroi, le pizzaïolo Eddy, Le 6 à Table ainsi que des clients anonymes se sont joints à cet élan de solidarité. Les barquettes ont été distribuées aux personnes concernées du jeudi 4 mars au 29 avril.
Qu'ils soient tous remerciés de leur générosité !

Monique Montagard

ESPACES DÉPARTEMENTAUX DES SOLIDARITÉS (EDeS)

Si vous avez besoin de vous rapprocher d'une assistante sociale, l'EDeS est un lieu d'accueil et d'accompagnement de proximité du Conseil départemental de Vaucluse.

Pour tout rendez-vous :
04 90 63 95 00
23 rue Joseph de Lassone
84200 Carpentras
Ouvert de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

L'AIGO E LA POUËSÌO

I'a mant un biais de parla de l'aigo dins lou païs nostre, la Prouvènço : se pòu charra di pous, dis eiguié, di pouso-raco, di restanco, e à Caroun avèn la meravihouso resclauso dóu Pàti, di devinaire d'aigo, e n'en passe, mai vous parlarai di pouèto prouvençau qu'an escri de causo qu'es pas de crèire sus l'aigo. N'en vaqui un escapouloun.
D'en proumié, e à tout segnour tout ounour : Frederi Mistral. I'a forço pouèmo dóu mèstre maianen ounte se parlo d'aigo : ai chausi un tros de Mirèio, obro majo e qu'en mai d'acò se debano dins un rode ufanous dóu nostre, La Font de Vau-Cluso, lìo meravihous dóu sourgènt de la Sorgo, e dóu bateja de noste despartamen :

Veguère uno figuiero, un cop, dins mou camin,
Arrapado à la roco nuso
Contro la baumo de Vau-Cluso :
Maigro, pecaire ! i lagramuso
Ié dounarié mai d'oumbro un clot de jaussemin !
Un cop pèr an vers si racino
Vèn flouqueja l'oundo vesino ;
E l'aubret secarous, à l'aboundouso font
Que mounto à-n-éu pèr que s'abéure,
Tant que n'en vòu, se bouto à béure...
D'acò tout l'an n'a proun pèr viéure.

Voudriéu tambèn parla d'un pouèmo meravihous d'un autour forço mens couneigu : Font-Frediero de Pau Arène qu'es un vertadié jouièu :

Sus la roco, à la souleiado,
Lusis un trau d'aigo : dirias
Lou mirau d'argènt qu'uno fado
Aurié perdu dins li brugas.
Mai tremoulanto entre li sagne
Coume lou piéutoun dins soun nis,
La pauro eigueto de mountagno,
L'aigo lindo sèmpre fernis.

-Poulit trau d'aigo, d'ounte raion
Dous raioulet long dóu coutau,
Perqué vos pas que se miraion
Li chatouno dins toun mitau ?

-Te lou dirai, bèu calignaire :
La rèino Jano, un jour d'estiéu
Que cassavo d'aquésti caire,
Aguè set en passant vers iéu :

Entre si det coulour de l'aubo
Prenguè moun aigo e me beguè ;
Un page ié tenié sa raubo...
E moun aigo trefouliguè.

O Janeto, qu'ères poulido !
Après tu, rèino dóu trelus,
Dins moun eigueto entreboulido,
Degun se miraiara plus !

E, pèr acaba aquéli dous tros de pouësìo, voudriéu apoundre un tèste dóu grandaras Jóusè d'Arbaud emé sis Cant palustre :

Aigo qu'abéures l'ome e coungreies la sau,
Qu'as pourta li vièi diéu sus lis èrso latino,
Tu que, bagnant li pèd dóu Crist de Palestino,
Cantaves soun bèu noum i goufre prouvençau.

De toun vanc majourau, de ta tranquilita,
Gardarai lou rebat dins moun amo pïouso,
Aigo dóu Rose viéu, mar d'estiéu, aigo urouso,
Douno toun giscle e ta butèio à moun canta.

Reinié Didier de La Carounenco.

EXERCICE DE TOPONYMIE

SUR DEUX COURS D'EAU CAROMBAIS

MALAGRONE

Le mot pose d'abord un problème de situation géographique, puisque les documents anciens nomment ainsi deux ruisseaux différents. Le premier est celui qui, suivant la Grand-Combe (qui devient la combe de Milan en amont de la ruine de Faravel), passe à l'ouest de Pié blanc sur les territoires de Caromb et Malaucène. Le second, qui passe à l'est de Pié blanc, devient le "torrent de Pié blanc" sur les territoires de Modène et de Crillon, appellation qui prévaut aujourd'hui pour la partie carombaise de ce ruisseau. Cependant le nom du quartier des Malagrones (au pluriel) témoigne encore de l'identité d'appellation.
Quant à la signification du mot, elle a fait couler beaucoup d'encre sans qu'une conclusion sûre en ait résulté. Le plus sage, semble-t-il, est de voir dans la deuxième partie du mot (-grone) la racine préceltique bien connue *kar (voir "Caromb") qui peut prendre la forme *gar (voir "garrigue") ou *gra (voir "la Grave" dans le Ventoux) évoquant un lieu pierreux. Ce dernier mot est ici suivi d'un suffixe -ona que l'on retrouve dans plusieurs noms de cours d'eau (ainsi "Matrona" devenu la Marne); on peut donc poser un ancien *gra(v)ona devenu *grauna (comme la Grosne, affluent de la Saône, "Graunna" au xᵉ s.), puis Grona, le torrent pierreux.
Quant à la première partie du mot (mala-), elle représente sans doute l'adjectif "malus, mala" (mauvais). Peut-être ce torrent, en plus d'être fort caillouteux, avait-il des crues dévastatrices.

MÈDE

La rivière de Mède prend sa source à Bédoin, dans la combe de Malaugut (au-dessus des Clops). Elle traverse les territoires de Crillon, Saint-Pierre, Modène, Caromb, Carpentras, Aubignan, Loriol où elle rejoint le Brégoux avant de se jeter dans la Sorgue à Bédarrides.
Le nom est sans doute très ancien. L'absence d'article dans les documents d'autrefois en témoigne. «Dins Mèdo», dit Mistral dans son dictionnaire ; «Mède» (et non «la Mède») écrivent souvent les vieilles cartes (dont celle de Cassini, XVIIIᵉ siècle). Une autre preuve d'ancienneté est le passage de d à z, comme c'est souvent le cas en occitan (ainsi le latin «sudare», suer, devient susar, et Rhodanus, le Rhône, Ròse). D'où la forme Mèze, présente sur des documents anciens et restée çà et là comme nom de quartiers riverains (Modène, Caromb). D'ailleurs Jean Gallian signale un moulin de Mèze à Caromb au XVIᵉ siècle. Et l'on a souvent entendu d'anciens Carombais dire «Mèze» au lieu de «Mède» pour parler de notre rivière.

Quant à l'origine du mot, elle semble avoir découragé beaucoup de monde ! Or il existe une vieille racine indo-européenne *med- dont le sens originel est «gonfler». Retrouverions-nous alors, comme pour la Malagrone, l'idée d'une rivière aux crues redoutées ?
Ce n'est qu'une hypothèse ! Si quelqu'un a une autre idée...

Paul Peyre

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Compte tenu de la situation sanitaire, la cérémonie commémorative du 76e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 s'est tenue en petit comité en présence de Madame le maire, Valérie Michelier, du président des Anciens Combattants, Jean-Luc Chevalier, des porte-drapeaux et de quelques conseillers municipaux. Le dépôt de gerbe s'est fait tout d'abord devant le Monument aux morts puis devant la stèle dédiée aux combattants, résistants, prisonniers, déportés et disparus.

Voici le message délivré par Madame le maire en cette occasion :

76 ans plus tard, reliés par notre mémoire commune et épris de la même reconnaissance, nous nous unissons par la pensée et par notre hommage pour saluer le souvenir de celles et ceux qui ont combattu et abattu le fléau nazi.

Cette victoire fut rendue possible par le combat acharné des armées françaises et des armées alliées, par les Forces Françaises Libres qui jamais ne cessèrent la lutte, par le dévouement des résistants de l'intérieur, par chaque Français qui a refusé l'abaissement de la France et la négation de ses valeurs. Notre gratitude demeure indéfectible.

À l'instar d'Hubert Germain, dernier compagnon de la Libération, ce fut toute une jeunesse ardente et résistante qui refusa la défaite, qui refusa de servir les desseins de l'occupant.

Caromb a pu compter aussi sur ses résistants courageux.

C'est à ces héros que notre pensée va plus particulièrement aujourd'hui. Nous mettrons à l'honneur prochainement cette histoire de la résistance carombaise, à l'occasion d'une Journée de la Résistance, pour raconter cette période aux jeunes générations et remplir notre devoir de mémoire. Ces résistants ont permis à la France de s'asseoir à la table des vainqueurs.

Unis et solidaires, souvenons-nous de l'adversité surmontée et de la liberté reconquise.

HOMMAGE À MADAME HUGUETTE PIC

Décédée à l'âge de 96 ans, Huguette Pic, née Bruno, était une Carombaise connue de tous. Personne généreuse, très dévouée pour sa famille et ses amis, nombreux à Caromb. Elle s'est beaucoup sacrifiée pour son fils Armand qui était son centre d'intérêt. Elle participa activement à la vie associative tout au long de sa vie. Elle nous a quittés dans la solitude, ayant perdu son mari et son fils prématurément.

Ses amis de Caromb se sont cotisés pour lui offrir une plaque reprenant le très beau tableau qu'elle avait peint de la chapelle du Paty. Huguette Pic repose désormais dans le cimetière de Malaucène mais restera dans le cœur et la mémoire des Carombais au travers de ses nombreuses aquarelles et de ses écrits passionnés sur son village.

MERCI ! ROBERT MEYNARD

Pour la mairie, Robert Meynard, c'est le véritable couteau suisse. Il sait tout faire. Une panne quelque part dans le village, Robert s'y rendait et solutionnait le problème. Une menuiserie à fabriquer… Le mobilier était réalisé avec le plus grand soin, dans les règles de l'art. Un problème de voirie ou de plomberie ou d'ingénierie… Chacun se tournait vers Robert. Généreux, d'une extrême gentillesse, d'un dévouement sans pareil, Robert Meynard va nous manquer. Mais après 38 années de services rendus à la collectivité, rendus à la commune de Caromb, Robert Meynard prend sa retraite. Inutile de dire qu'elle est méritée. Nous espérons revoir Robert dans le village, profitant de la vie dans ce qu'elle a de meilleur.

BIENVENUE À NOTRE NOUVELLE DIRECTRICE

Depuis le début de l'année Catherine Pihoué a pris la direction des services généraux de la mairie. Dotée d'un grand sens de l'organisation et d'un savoir-faire indéniable lié à cette fonction, la mairie de Caromb la remercie de son investissement permanent en faveur du village et de ses habitants. Intéressée par tout ce qui touche à notre commune, à son histoire, son patrimoine, son économie, elle nous étonne par sa capacité de travail. Merci d'avoir choisi Caromb !

À NOS PHARMACIENNES

C'est le 19 avril dernier que Emeline et Erika Rival ont pris, avec bonheur, possession de la pharmacie du Beffroi. Accueillies avec enthousiasme par la population carombaise et par les commerçants, elles ont de suite su se faire apprécier. Elles sont aussi conseillères en soins, en appareillage et rééducation, en assistance médicale.

TÉLÉTHON

Avant même que ne se reconstitue l'association regroupant les acteurs économiques du village, les restaurateurs ont invité la population carombaise et des environs à une grande brouillade aux truffes le dimanche 6 décembre 2020 devant le restaurant Le 6 à Table. Les chefs étaient là, présents, les œufs en quantité, les truffes en abondance, les amateurs en grand nombre puisque plus de 400 portions ont été vendues et dégustées. Le bénéfice obtenu soit 4745 € a été remis sous forme de chèque à AMF Téléthon le 11 décembre dernier.

SERVICE CIVIQUE ET STAGE EN MAIRIE

Grâce à la présence de Ludiwine Bardiau, stagiaire, et de Tangui Delval, volontaire en service civique, la mairie, souhaitant s'impliquer dans la réalisation du « Plan Arbre » *(voir p.15)*, a fait des pas de géant dans la connaissance des différentes espèces d'arbres sur son territoire.

Quelques mots sur leur parcours et leurs motivations :

LUDIWINE BARDIAU :

Suite à l'obtention d'une licence Géographie et Aménagement du territoire, Ludiwine a poursuivi ses études par le master Gestion du territoire et Développement local parcours ERDL (Espace Rural et Développement Local). Dans le cadre de sa formation, elle effectue un stage à la mairie de Caromb ayant pour mission la mise en place de la politique du « Plan Arbre » sur la commune. Les enjeux contemporains que soulèvent les transformations systémiques en cours confirment son intérêt de travailler dans des logiques de développement durable.

TANGUI DELVAL :

Suite à des études de design et de sciences humaines et sociales (master DIS) Tangui s'est intéressé à travailler avec les collectivités territoriales sur les territoires ruraux. Actuellement en service civique à la mairie de Caromb pour la mise en place de la politique du « Plan Arbre » sur la commune, il lance doucement son activité (autoentrepreneur) d'étude, de conseil et d'ingénierie de projet sur le territoire du Ventoux.

LA VIE VIENT DU CŒUR

Nous profitons de cet espace qui nous est offert par la municipalité pour assurer de notre soutien toutes les Carombaises et les Carombais. Cette période de pandémie, ajoutée aux nuits de gel qui ont détruit les cultures de nos amis paysans, a forcément marqué notre village et le moral de ses habitants.

Nous sommes attentifs et inquiets du développement exponentiel de l'habitat à la périphérie du village. Ce nouvel urbanisme pas toujours très provençal se fait au détriment du cœur du village. Le centre de Caromb mérite des aménagements pour libérer plus d'espace aux piétons et une circulation automobile mieux régulée. C'est ainsi que notre village gardera son âme.

Nous saluons l'initiative des commerçants de Caromb, qui, en créant l'association Caromb Attractivité, vont certainement dynamiser le cœur du village. Merci à eux.

À son tour, la municipalité doit investir dans des infrastructures qui valorisent le cœur ancien de notre village. Des trottoirs plus larges, des voitures plus discrètes.

Caromb doit prouver son envie de faire bouger les choses, revitaliser le centre bourg, valoriser le patrimoine architectural, améliorer les équipements et les services.

En faisant du centre de notre village une vitrine, nous donnerons aux nouveaux arrivants la fierté d'être Carombais. Nous ne voulons pas devenir une banlieue dortoir de Carpentras et voir ainsi, doucement, le village perdre son âme, comme doucement, le Paty perd l'eau de son lac.

LES ÉLUS DE L'OPPOSITION

CAROMB D'ABORD

Liste garante de l'intérêt général

Il y a presque un an, vous nous avez confié la responsabilité de la gestion de la commune de Caromb. Je dis, nous, car il s'agit d'un vrai travail d'équipe. Bien entendu, les décisions importantes sont prises par notre maire mais elle le fait après concertation avec les élus, adjoints ou membres des commissions avant d'être votées par le Conseil municipal en séance publique lorsqu'elles relèvent de cette procédure.

Chacun d'entre nous est actif pour réaliser ce que nous souhaitions dans les domaines qui nous sont confiés, en commissions, réunions des élus, réunions de bureau. Vous avez pu le constater, les choses avancent : sécurité des écoles, aménagements sportifs, environnement, gestion de l'eau, état du village, développement numérique et communication, etc. Nous sommes parfois limités par l'état existant, en particulier dans le vieux village, et par les décisions ou non décisions antérieures. Il faut aussi tenir compte de nos moyens techniques et financiers. Pour y faire face nous étudions toutes les solutions envisageables, le cas échéant, avec nos partenaires locaux ou nationaux.

De tout cela nous sommes à votre disposition pour en parler comme nous l'avions annoncé. Car c'est avec vous et pour vous que nous construisons Caromb.

LA MAJORITÉ MUNICIPALE

PRATIQUE

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ACTEURS ÉCONOMIQUES

L'ATELIER DE COLINE – COLETTE MANDROU
Relooking de meubles, cadres et objets
3375 route du Barroux - Caromb
06 10 48 51 97

ATELIER-GALERIE DE SERGE FALVISANER, ARTISTE PEINTRE
3365 route du Barroux - Caromb
06 10 29 03 12

SOPHROLOGIE CAYCÉDIENNE - ISABELLE AVY
30 impasse de la Goutte d'or - Caromb
06 22 58 42 38

RÉNOVATION ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Besoin de rénover votre logement dans le centre ancien ? (rénovation énergétique, réhabilitation globale, etc.)
Grâce à la CoVe vous pouvez bénéficier de subventions pouvant couvrir jusqu'à 80 % du montant des travaux en fonction de votre situation et de vos ressources.
Informations : SOLIHA : 04 90 23 12 12 (appel gratuit)
Permanence le 2e mercredi du mois, de 9 h à 12 h, sur rendez-vous pris en mairie.

Souhaitez-vous faire des économies d'énergie ?
Grâce au « Chèque Énergie Durable », la Région Sud cofinance vos travaux.
Informations : maregionsud.fr/chequeenergiedurable

PERMANENCES

ARCHITECTE CONSEIL
Claude Commune (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) : les 1er et 3e jeudis et le 4e mercredi du mois, sur rendez-vous pris en mairie

CONCILIATEUR DE JUSTICE
Yvon Dunand : les mardis après-midi, 2 fois par mois, sur rendez-vous pris en mairie.

MUTUELLE
1 fois par mois sur rendez-vous pris en mairie.
Dates actuellement non fournies.

LA GAZETTE DE CAROMB et PANNEAUPOCKET vous tiennent informés.
Application gratuite pour portables et tablettes.
Téléchargez PanneauPocket Choisissez Caromb
Cliquez sur le cœur
pour recevoir alertes et informations.
PanneauPocket est également accessible sur ordinateur : app.panneaupocket.com Validez puis choisissez la commune.
Le contenu de Panneaupocket Caromb s'affichera aussitôt.

UTILES

NUMÉROS

Mairie : 04 90 62 40 28

École primaire : 04 90 62 41 92
École maternelle : 04 90 62 40 11
Crèche : 04 90 28 07 71
CCAS : 04 90 62 40 28
Centre aéré : 04 90 62 40 28
Comité Communal Feux de Forêt : 06 85 40 42 18
Déchèterie Caromb : 04 90 62 39 30
lundi au samedi 8 h à 12 h 30 / 14 h à 18 h
Médiathèque : 04 90 62 60 60
Office de Tourisme : 04 90 62 36 21
Pharmacie du Beffroi : 04 90 62 40 36
CoVe : 04 90 67 10 13
Centre des impôts : 04 90 63 83 00
Pôle Emploi : 39 49
Ressourcerie du Comtat : 04 90 41 90 07
SNCF : www.ter.sncf.com
Transport à la demande : 0 800 881 523
Trans'CoVe (rens. bus) : 04 84 99 50 10

MÉDECINS
Dr Antonio Barnadi Bruch : 04 90 12 93 77
Dr Georges Degli Esposti : 04 90 62 40 22
Dr Sophie Galateau : 04 90 12 93 77

URGENCES
Pompiers : 18
SAMU : 15
Police Secours : 17
Commissariat Carpentras : 04 90 67 62 00
Gendarmerie Mormoiron : 04 90 61 80 03
Police municipale : 04 90 62 40 28
Pharmacie de garde/Resogarde : 3237
Dentiste de garde : 04 90 31 43 43
Centre Hospitalier de Carpentras
Urgences / Maternité : 04 32 85 88 88
Centre antipoison : 04 91 75 25 25
Centre Grands brûlés : 04 91 94 16 69
Coronavirus COVID-19 : 116 117
Polyclinique Synergia Ventoux 04 32 85 85 85

Accueil sans abri : 0 800 30 63 06 ou 115
Aide aux victimes : 04 90 86 15 30
Allô enfance maltraitée : 0 800 05 41 41 ou 119
Drogues info service : 0 800 23 13 13
Écoute Santé : 0 800 150 160
Fil Santé Jeunes : 0 800 235 236
Sida info service : 0 800 840 800
SOS amitié : 04 90 80 04 00
SOS alcoolisme : 04 90 86 31 08

Urgence Sécurité Gaz : 0 800 47 33 33
Enedis Dépannage (ex-ErDF) : 09 72 67 50 84

VOISINS VIGILANTS

Le plus grand système sécurisé d'alerte. L'organisation de votre quartier simplifiée. L'annuaire du voisinage accessible en un clic. L'outil pour mieux vivre dans son quartier.
Inscrivez-vous, un clic suffit : www.voisinsvigilants.org

AGENDA ///

JUIN

20 AU 30 JUIN
Exposition photo « Arbres »
Denise Sarlin
Chapelle des Pénitents gris

25 JUIN - 21 H
Spectacle « Demain, un autre jour » - Compagnie L'Abéïo
Place du Beffroi

26 JUIN - matin et après midi
Les arbres de Gaïa - Journées du patrimoine de pays
Cour École élémentaire

26 ET 27 JUIN
Exposition photo « Arbres »
Journées du patrimoine de pays
Chapelle des Pénitents gris

26 ET 27 JUIN - 10 h à 18 h
Portes ouvertes
www.defermeenferme.com
Moulin à huile du Comtat

29 JUIN - 17 h 30 / 20 h 30
Cinéval « Calamity »
« Envole-moi » - 4 € / 5 ,50 €
Salle des fêtes

JUILLET

1ER JUILLET - 17 h
L'olivier : contes et musique
par le TRAC / Rés. 04 90 78 21 61
La Pré Fantasti

6, 13, 20 ET 27 JUILLET
Les Mardis gourmands
de 10 h à 12 h 30
Place Nationale

9 AU 31 JUILLET
Exposition « Ascension botanique »
Ursula Caruel
Chapelle des Pénitents gris

9 JUILLET - 21 h 45
Cinéval « Adieu les cons »
(apporter sa chaise) 2 €
Cour École élémentaire

11 JUILLET - 9 h à 19 h
Fête de la figue
Village

13 JUILLET à 18 h
Concert - La Route des orgues
Église Saint-Maurice

14 JUILLET - 8 h à 18 h
Brocante, Vide-greniers
Village

16 JUILLET - 21 h 45
Cinéval « 100% loup »
(apporter sa chaise) 2 €
Cour École élémentaire

21 JUILLET - dès 19 h
Fête nationale belge
Ambiance musicale
Village

22 JUILLET - 17 h à 21 h 30
Randonnée
« Entre chien et loup »
avec Louis Bonnet
RDV Parking du Lauron

24 JUILLET - 18 h
« Le Jardin enchanté de Monsieur de la Fontaine »
L'Épopée belle
Place du Beffroi + déambulation

25 JUILLET - 17 h à 23 h
Marché de créateurs
Place Nationale

24 AU 31 JUILLET
Festival Tango
Lac du Paty

AOÛT

4 AOÛT - 17 h à 23 h
Marché de créateurs
Place Nationale

14 AOÛT - dès 19 h
Vins en tenue de soirée
Confrérie des plants de vigne
Place Nationale,
place du Château

3, 10 ,17, 24 AOÛT
Les Mardis gourmands
de 10 h à 12 h 30
Place Nationale

13 AOÛT - 21 h
Spectacle
« Demain, un autre jour »
Compagnie L'Abéïo
Place du Beffroi

15 AU 28 AOÛT
Exposition Mireille Estevenin
Chapelle des Pénitents gris

21 AU 29 AOÛT
Exposition poétique
Les Agitatrices d'émotions
Salle du Beffroi

27 AOÛT - 21 h 15
Cinéval « Les Croods 2 »
(apporter sa chaise) 2 €
Cour École élémentaire

28 AOÛT - dès 19 h
Pique-nique carombais
Ambiance musicale
Stade Paul Sauvan

SEPTEMBRE

4 SEPTEMBRE 9 h à 13 h
Journée des associations
Village / Centre ancien

12 SEPTEMBRE - 8 h à 16 h
Vide-greniers Récré'ac
Parking École élémentaire

17 AU 20 SEPTEMBRE
Fête votive de la Saint-Maurice
Village

18 ET 19 SEPTEMBRE
Journées européennes du patrimoine
Chapelle des Pénitents gris

22 SEPTEMBRE - dès 19 h
Tian de faiou
Salle des fêtes

29 SEPTEMBRE - dès 13 h
Rando challenge
FFR 06 24 15 09 97
RDV Parking du Lauron

OCTOBRE

6 OCTOBRE - 10 h
Plantes sauvages et comestibles
UPV Naturoptère - 04 90 30 33 20
RDV Parking du Lauron

9 ET 10 OCTOBRE
Fête de la science
Science en Comtat
Salle des fêtes

16 OCTOBRE - 10 h 30 à 12 h
Accueil des nouveaux arrivants à Caromb
Devant la mairie

19 OCTOBRE - dès 13 h
Rando challenge
FFR 06 24 15 09 97
RDV Parking du Lauron

30 ET 31 OCTOBRE - dès 9 h
Stage Langue Provençale
Prouvençau Lengo Vivo
06 09 92 13 34
Médiathèque / Salle des Fêtes

31 OCTOBRE
La Carombaise
Association Le lien et l'espoir
journée Caromb et alentours

DÉCEMBRE

4 ET 5 DÉCEMBRE
Téléthon
Salle des Fêtes

11 ET 12 DÉCEMBRE
Marché de Noël
Salle des Fêtes
Association Le lien et l'espoir

Directrice de la publication
Valérie Michelier

Responsable de la rédaction
Daisy Froger-Droz

Conception graphique
Marc Peyret imagineur

Dépôt légal : juin 2021
Imprimé sur papier PEFC par Quadrifolio

© Tous droits de reproduction réservés

Rédaction
Ont également participé à la rédaction :
Christine Massonnet, Patrick Messillier, André Morales

Photographies :
Couverture : Alain Hocquel – Vaucluse Provence Attractivité
Page 15 : Denise Sarlin / page 26 : Christian Leyreloup
Autres photos : Audrey Anglès, Richard Bonnaventure, Virginie Bigonnet, Marion Bosc, Claude Braccini, Daisy Froger-Droz, Jean-Christophe Gondouin, Denis Lacaille, Sonia Pailhon, Jean-Noël Peignon, Matthieu Vitré, Ventoux Provence, Jean-Luc Willot